

Serge Grouard, maire d'Orléans, demande à Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, d'apporter un soutien spécifique aux traiteurs

Serge Grouard, maire d'Orléans et président-délégué d'Orléans Métropole, vient d'adresser un courrier à Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, pour attirer son attention sur la situation très préoccupante des traiteurs, à Orléans comme ailleurs, qui sont empêchés, compte tenu des contraintes sanitaires qui pèsent sur leur profession, d'assurer la quasi-totalité de leur activité.

S'il n'est pas question de remettre en cause la pertinence de ces précautions sanitaires, Serge Grouard souhaite « *que les aides financières qui leur sont accordées via le fond de solidarité soient déconnectées des autres activités de la restauration* », et donc qu'elles ne soient pas revues à la baisse de manière graduelle chaque mois jusqu'en août.

Il rappelle, par ailleurs, au ministre que l'année 2021 a été particulièrement éprouvante pour les quelque 10 000 traiteurs en France qui ont perdu, pour ceux qui étaient spécialisés dans les événements familiaux, jusqu'à 80% de leur chiffre d'affaires. Pour les autres, les pertes sont de l'ordre de 60%.

« *Dans ce contexte, il me semble indispensable d'assurer à cette profession pourvoyeuse d'emplois en France un soutien particulier à travers le fond de solidarité* », conclut le maire d'Orléans et donc de ne pas appliquer un barème dégressif dans le calcul des aides qui leur sont accordées, au moins durant l'été.

CONTACT PRESSE

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans

stacy.mille@orleans-metropole.fr

07.72.33.66.98